

MODALITÉS D'INSCRIPTION : SAISON 2024-2025

INSCRIPTIONS : le dimanche 8 septembre 2024 de 11 H 00 à 17 H 00 au jeu d'arc à côté de l'école primaire, ou à partir du premier cours de chaque section.

Chaque adhérent devra remettre lors de son inscription :

- 1) **POUR LES ADULTES PRATIQUANT UNE ACTIVITÉ COMPÉTITION: (COURSE À PIED)**
UN CERTIFICAT MÉDICAL, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité sportive choisie.
*(nous insistons particulièrement pour que le certificat médical soit remis dès l'inscription
Une tolérance sera accordée pour le 1^{er} cours.
Il devra être daté au plus tôt du 01^{er} Août 2024.
Les certificats médicaux étant désormais valables 3 ans sans discontinuité.
Tout adhérent déjà inscrit ayant fourni un certificat médical au plus tôt daté du 1er août 2022 aura simplement un questionnaire de santé majeur à remplir.*
- 2) **POUR LES ADULTES PRATIQUANT UNE ACTIVITÉ LOISIRS:**
UN QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MAJEUR, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité loisirs choisie.
- 3) **POUR LES MINEURS:**
UN QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MINEUR, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité .
- 4) **1 PHOTO D'IDENTITÉ** (sauf pour l'éveil, où les photos seront prises lors du premier cours)
- 5) **LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE** : détaillés ci-dessous par activité proposée.

(si règlement par chèque, le libeller à l'ordre de l'Ardente)

(si règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8026 7500 0211 7910 126)

- Pour les jeunes de- de 18 ans sans condition de ressources
Pass sport oise : 15 Euros .

- Pour les jeunes de 6 à 17 ans bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire
Pass sport gouvernemental : 50 €

Toute inscription est pour l'année 2024-2025 . Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical et déduction faite des frais de licence , d'assurance et des cours réalisés.

- (a) **EVEIL** : (2 samedis par mois suivant le calendrier remis à l'inscription ; 11h à 12h) :
- EVEIL 6 mois/ 2 ans : (2 cours par mois) : enfants nés de sept 2022 à mars 2024.
 - EVEIL 2/4-5 ans : (2 cours par mois) : enfants nés de sept 2019 à septembre 2022.
- 90 € pour le 1^{er} enfant, 85€ pour le 2^{ème} enfant et 80€ pour le 3^{ème} enfant.

- (b) **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE** :
- 2 cours par semaine
 - Mardi de 17h15 à 18h15 poussines
 - Mardi de 18h15 à 19h30 jeunesses et aînées
 - Mercredi de 15h30 à 16h30 poussines
 - Mercredi de 16h40 à 18h jeunesses et aînées

135 € - (120 € pour le 2^{ème} enfant).

→ Pour les concours:

- Une tenue sera remise aux pratiquantes.
- Un essayage aura lieu en début d'année 2025.
- Un chèque de caution de 50€ sera demandé à la remise de la tenue.

(c) GYM TONIQUE : (lundi 19h30 à 20h30 et/ou mercredi 19h30 à 20h30):

100€ (80 € pour le conjoint ou les enfants) pour 1 cours; 150€ pour 2 cours.

(d) RENFORCEMENT MUSCULAIRE : (lundi de 14h à 15h et/ou jeudi 9h30 à 11h00):

100 € (80 € pour le conjoint ou les enfants) pour 1 cours ; 150€ pour 2 cours.

(e) GYM DETENTE (mardi 9h30 à 11h00) :

100 € (80 € pour le conjoint ou les enfants).

(f) COURSE À PIED : (mercredi 18h30, vendredi 19h00 et dimanche 09h00):

100 € pour 1 licence compétition avec prise en charge des courses proposées par l'ardente.

65€ pour une licence compétition sans prise en charge des courses proposées par l'ardente.

(g) RANDONNÉE PÉDESTRE : (lundi matin 9h15 à 12h00 et samedi 14h00 à 17h00) :

60 € par personne.

(h) RELAXATION DYNAMIQUE : (**issue de la SOPHROLOGIE**) (lundi de 18h30 à 20h00) petite salle

100 € par personne (80 € pour le conjoint ou les enfants).

(i) MARCHÉ SPORT SANTÉ : (**initiation marche pédestre + récupération**) (jeudi 15h30 à 16h30)

60 € par personne.

(j) EVEIL DANSE ENFANTS : **5 à 7 ans** (mercredi 9h30 à 10h30) hors vacances scolaires.

110 € par enfant.

FORFAITS

pour un montant minimum de 90€ par activité

POUR 2 ACTIVITÉS :

une réduction de 35 euros sera pratiquée sur le prix global des 2 activités choisies

POUR 3 ACTIVITÉS :

une réduction de 70 euros sera pratiquée sur le prix global des 3 activités choisies

INFORMATION IMPORTANTE :

Notre association fonctionne avec des bénévoles qui donnent de leur temps pour vous permettre de profiter pleinement des activités proposées par notre association.

Ils ne sont pas rémunérés pour l'activité qu'ils dispensent.

Pour information le montant payé par notre association pour une licence et vous permettre d'être assuré a été sur l'Année 2023-2024 de 34.26 euros.